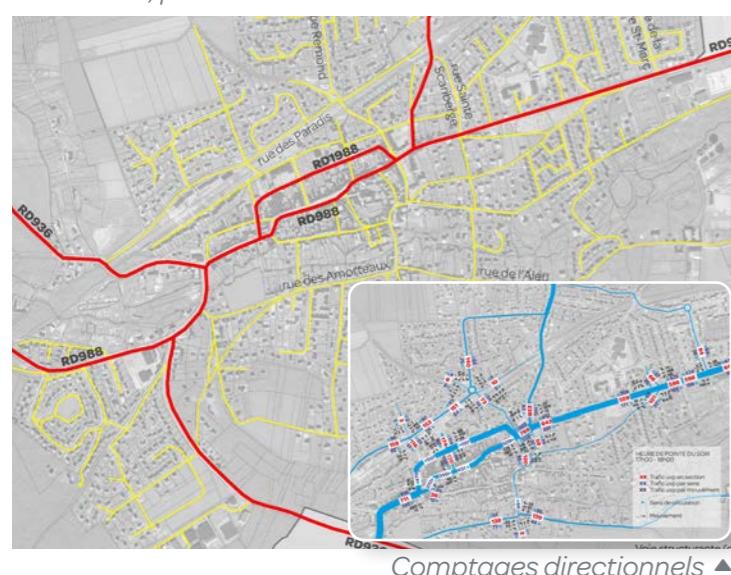


# RÉALISATION D'UN PLAN DE CIRCULATION ET D'UN SCHÉMA D'ORGANISATION DU STATIONNEMENT À ST-ARNOULT-EN-YVELINES | 78

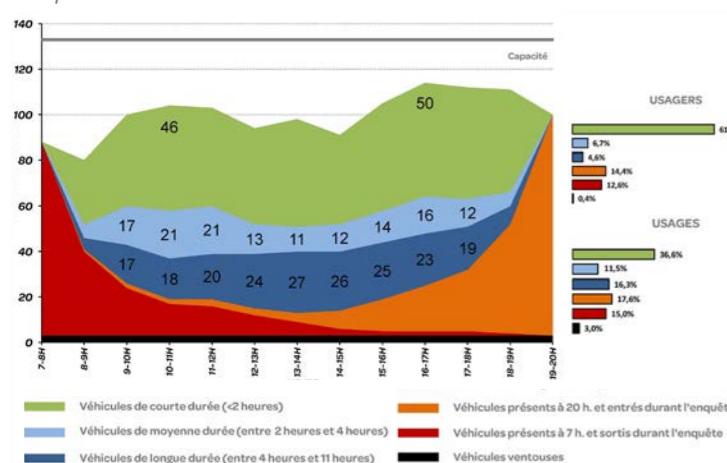
Saint Arnoult-en-Yvelines est composé d'un noyau ancien, où se concentrent les principaux commerces et services, autour duquel se sont développés des quartiers résidentielle de type pavillonnaire ▼



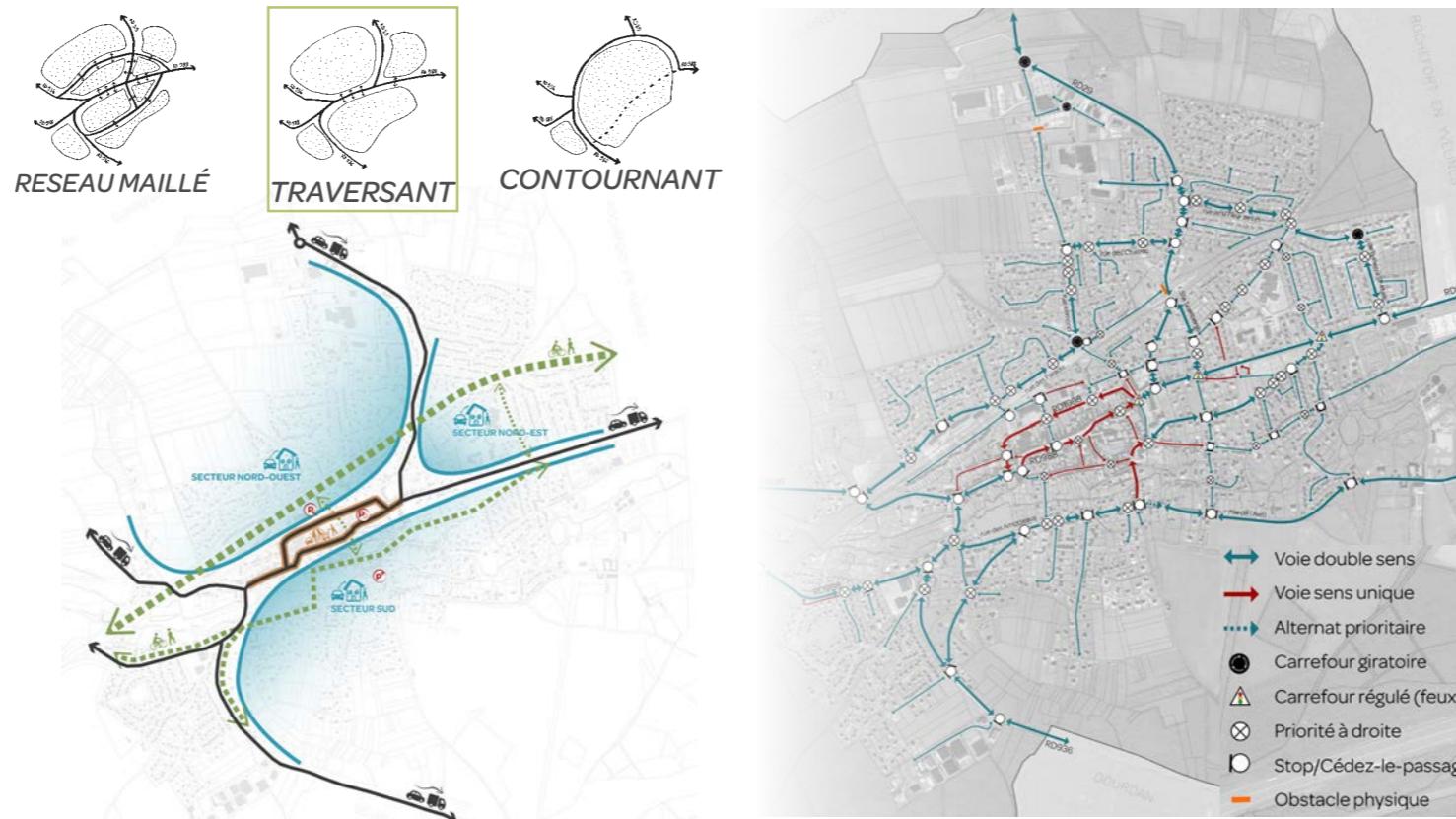
Le réseau de voiries structurantes est organisé en étoile, avec des phénomènes de raccourci dans les quartiers résidentiels, pour les liaisons Nord <> Ouest et Nord <> Est ▼



Enquête de rotation du stationnement ▼



Choix du concept du réseau traversant et plan de circulation ▼



Développement du projet - extrait de zooms de la requalification de la place Leclerc ▼



## MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines (78)

Contact : Gaël KERGROAC'H - 01 30 88 25 22

## DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines compte 6 200 hab, située en région Île-de-France, au Sud du département des Yvelines (78). La commune est constituée d'un cœur historique médiévale et d'un important tissu pavillonnaire périphérique.

Le réseau routier est composé de voies structurantes en étoile (les RD, voies historiques) et de voies de desserte (voies communales). L'aménagement hétérogène de ces axes, l'organisation des circulations et la réglementation de la voirie ont jusqu'aujourd'hui été pensés pour répondre à des enjeux ponctuels, sans vision territoriale. Il en résulte que les voies de desserte des secteurs pavillonnaires sont aujourd'hui plus performantes que les RD et «aspirent» le trafic de transit intercommunal.

L'étude a d'abord permis de mesurer les phénomènes ressentis par les usagers (vitesses élevées, faiblesses des réseaux piétons et cyclables,...). Ensuite 3 scénarios globaux, à l'échelle communale, ont été proposés pour réorganiser les circulations multimodales. Le scénario retenu a été développé par des préconisations d'aménagements sur les différents secteurs à enjeux, notamment sur la rue du Général de Gaulle / Place Leclerc. Sur ce secteur central, l'objectif est de permettre une cohabitation entre les besoins d'espaces publics (terrasses, étales, etc.), de stationnement (zone bleue), de modes doux et de circulation motorisée.

Pour ce projet une concertation importante a été menée, tant avec les Personnes Publiques Associées (Conseil Départemental, Gendarmerie, Pompiers, Préfecture...) qu'avec la population.

## INFOS PROJET

Mission | Étude d'organisation des mobilités et/ou du stationnement

Date | 2015 - 2016

Équipe | ARTER (mobilité, urbanisme, paysage)

Resp. de l'étude ARTER | G. ARNAUD

Montant mission ARTER | 26 363 €HT

# RÉALISATION D'UN PLAN DE CIRCULATION ET D'UN SCHÉMA D'ORGANISATION DU STATIONNEMENT À ST-ARNOULT-EN-YVELINES | 78

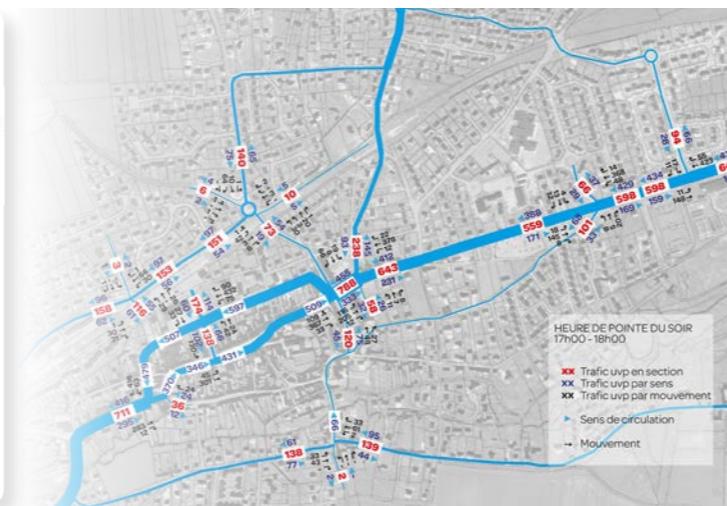
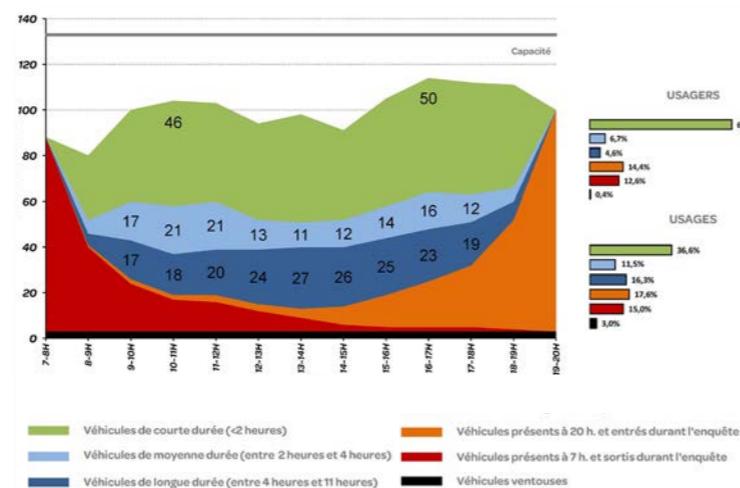
Saint Arnoult-en-Yvelines est composé d'un noyau ancien, où se concentrent les principaux commerces et services, autour duquel se sont développés des quartiers résidentielle de type pavillonnaire ▼



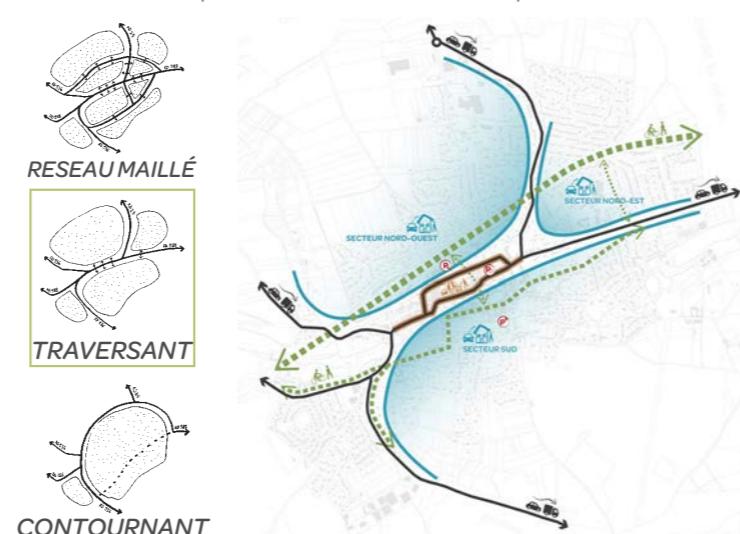
Le réseau de voiries structurantes est organisé en étoile, avec des phénomènes de raccourcis dans les quartiers résidentiels, pour les liaisons Nord <> Ouest et Nord <> Est ▼



## Enquête de rotation et comptages directionnels ▼



## Choix du concept du réseau traversant et plan de circulation ▼



## Développement du projet - extrait de zooms de la requalification de la place Leclerc ▼



## MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines (78)

Contact : Gaël KERGROAC'H - 01 30 88 25 22

## DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines compte 6 200 hab, située en région Île-de-France, au Sud du département des Yvelines (78). La commune est constituée d'un cœur historique médiévale et d'un important tissu pavillonnaire périphérique.

Le réseau routier est composé de voies structurantes en étoile (les RD, voies historiques) et de voies de desserte (voies communales). L'aménagement hétérogène de ces axes, l'organisation des circulations et la réglementation de la voirie ont jusqu'aujourd'hui été pensés pour répondre à des enjeux ponctuels, sans vision territoriale. Il en résulte que les voies de desserte des secteurs pavillonnaires sont aujourd'hui plus performantes que les RD et «aspirent» le trafic de transit intercommunal.

L'étude a d'abord permis de mesurer les phénomènes ressentis par les usagers (vitesses élevées, faiblesses des réseaux piétons et cyclables,...). Ensuite 3 scénarios globaux, à l'échelle communale, ont été proposés pour réorganiser les circulations multimodales. Le scénario retenu a été développé par des préconisations d'aménagements sur les différents secteurs à enjeux, notamment sur la rue du Général de Gaulle / Place Leclerc. Sur ce secteur central, l'objectif est de permettre une cohabitation entre les besoins d'espaces publics (terrasses, étales, etc.), de stationnement (zone bleue), de modes doux et de circulation motorisée.

Pour ce projet une concertation importante a été menée, tant avec les Personnes Publiques Associées (Conseil Départemental, Gendarmerie, Pompiers, Préfecture...) qu'avec la population.

## INFO PROJET

**Mission** | Étude d'organisation des mobilités et/ou du stationnement

**Date** | 2015 - 2016

**Équipe** | ARTER (mobilité, urbanisme, paysage)

**Resp. de l'étude ARTER** | G. ARNAUD

**Montant mission ARTER** | 26 363 €HT